

**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**  
**Union – Discipline – Travail**



**MINISTRE DE LA FEMME,  
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT**

**DECLARATION DE MADAME LA MINISTRE**

**A L'OCCASION DE LA  
JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME**

**Edition 2019**

**DATE** : 08 MARS 2019

**LIEU** : ABIDJAN, CABINET MFFE (Tour E, 16<sup>ème</sup> Etage)

Ivoiriennes, ivoiriens,  
Chers compatriotes,

La Journée internationale des Droits de la Femme appelée « Journée Internationale de la Femme (JIF) » a été instituée en 1977 par les Nations Unies.

Célébrée à la date du 08 mars de chaque année, la Journée Internationale de la Femme constitue une opportunité pour les États de faire le bilan des avancées en matière des droits des femmes et de prendre la pleine mesure du chemin à parcourir pour parvenir à l'égalité entre l'homme et la femme.

Le thème retenu au niveau international pour cette édition 2019 est : « L'égalité pour ligne de pensée, des constructions intelligentes, le changement par l'innovation. »

Afin de mettre en cohérence ce thème avec les défis majeurs que notre pays doit relever, le thème retenu par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, pour l'édition 2019, est libellé comme suit : « Le numérique, une solution pour l'autonomisation des femmes ».

En effet, l'avènement du numérique et son incroyable expansion facilite les échanges sociaux, les activités économiques et la création de richesses.

Dans le monde, sur les 3,9 milliards de personnes qui ne sont pas connectées, 58% sont des femmes, environ 60% sont des ruraux. En Côte d'Ivoire, seulement 4 femmes sur 10 utilisent l'internet et 3 femmes sur 10 le téléphone mobile pour leurs transactions commerciales.

Le numérique est un outil important de développement social et économique, qui permet d'avoir un accès rapide à l'information, notamment en matière de santé, d'éducation, d'activités agricoles et commerciales et d'accès aux microcrédits.

Le thème national de cette année vise donc à orienter nos efforts vers le numérique afin de permettre aux femmes de l'utiliser dans tous les secteurs d'activité.

Chers compatriotes,

Après les villes de Grand Bassam, San-Pedro, Adzopé et Abidjan, qui ont respectivement accueilli cette célébration de la Femme, ces dernières années, la commune de Bouaké dans la région de Gbékè est choisie pour l'édition 2019.

Ce choix se justifie par le fait que la ville de Bouaké, se caractérise par une population cosmopolite constituée d'une diversité de coopératives agricoles féminines.

Les femmes représentent 48,3% de la population ivoirienne et elles constituent 67% de la main-d'œuvre agricole et 60 à 80% exercent dans la production alimentaire, selon les statistiques nationales.

A l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de la Femme, le Gouvernement se félicite des avancées notables qui ont été enregistrées dans le domaine de l'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire ces dernières années. Il s'agit notamment de la mise en place des fonds spéciaux tels que le Fonds Femme et Développement du Ministère en charge de la Femme ; le

Fonds de l'entreprenariat féminin du Ministère en charge du Commerce et le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire de Madame la Première Dame.

Le Gouvernement entend poursuivre les efforts en vue de surmonter les obstacles culturels, structurels et conjoncturels à la pleine participation des femmes au développement.

Pour y parvenir, il est impérieux de conjuguer nos efforts.

Au nom du Gouvernement, j'en appelle donc à une meilleure appropriation du thème national et à la solidarité afin que l'inclusion numérique de la femme soit une réalité.

Femme et filles de la Côte d'Ivoire, je vous invite à vous engager pleinement dans l'utilisation du numérique.

Vous contribuerez ainsi au développement socio-économique de notre pays, et partant à son émergence.